



Ville de Wissous

RAPPORT DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2021

- Les balances du compte administratif 2021
- Section de fonctionnement
- Section d'investissement
- Etat de la dette

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1/ Présentation générale du compte administratif 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	4 168 907,43 €	Atténuation de charges	43 804,59 €
Charges de personnel	6 422 359,92 €	Produits des services	727 042,28 €
Atténuation de produits	296 193,00 €	Impôts et taxes	11 579 511,64 €
Autres charges de gestion	530 913,51 €	Dotations et participation	1 129 248,23 €
Charges financières	332 205,91 €	Autres produits	76 759,52 €
Charges exceptionnelles	28 326,62 €	Produits exceptionnels	290 743,86 €
Dotations provisions semi-budgétaires	150 000,00 €	Résultat reporté 2020	85 828,78 €
Opérations d'ordre	718 317,10 €	Opérations d'ordre	14 181,00 €
Total	12 647 223,49 €	Total	13 947 119,90 €
Solde = 1 299 896,41 €			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Immo. incorporelles	86 037,16 €	Dotations et fonds divers	924 144,78 €
Immo. corporelles	1 281 788,48 €	Affectation 1068	1 200 000,00 €
Immo. en cours	554 689,51 €	Subvention d'invest	1 839 346,25 €
Opération équipement AP/CP	2 936 785,82 €	Emprunts et dettes assimilées	1 336 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	864 505,13 €	Dépôt at cautionnement	
Subvention équipement versées	9 028,37 €		
Résultat reporté 2020			602 923,31 €
Opérations d'ordre	90 006,09 €	Opérations d'ordre	794 142,19 €
Total	5 822 840,56 €	Total	6 696 556,53 €
Solde positif=		873 715,97 €	
Résultat de clôture positif = 2 173 612,38 €			

Les restes à réaliser s'élèvent à 1 029 174,00 € en dépenses d'investissement et 383 088 € en recettes d'investissement.

Les restes à réaliser (RAR) **en dépenses** correspondent aux montants engagés sur l'année 2021 ou antérieur, conformément au budget, mais non payés sur cette année. Les restes à réaliser en dépenses d'investissement (1 029 174,00 €) sont notamment :

- 178 481 € pour les travaux d'enfouissement 2021,
- 147 312 € pour l'aménagement des terrains de pétanque et du club canin,
- 129 248 € pour les travaux de la Route de Montjean et le Boulevard de l'Europe (engagé en 2020),
- 123 744 € pour la réfection de toiture de la salle de gym du Cucheron et les colonnes de douches,
- 89 220 € pour l'installation de 2 nouvelles chaudières énergétiques,
- 51 430 € pour l'acquisition de nouveaux véhicules

Les restes à réaliser **en recettes** correspondent comme les RAR en dépenses aux recettes constatées sur l'année 2021 mais non encore encaissées. Les restes à réaliser en recettes d'investissement (383 088 €) sont notamment :

- 292 500 € pour le fond de concours de la CPS pour la Construction de la restauration scolaire La Fontaine,
- 43 835 € pour le fond de concours de la CPS pour au titre des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux (SIC 2018),
- 31 500 € pour le soutien à l'équipement de vidéoprotection (Région)
- 15 253 € pour l'aménagement de la RD118 pour la lutte contre les dépôts sauvages,

Le résultat de clôture, après constatation des restes à réaliser est excédentaire et s'élève à **1 527 526,38€**.

Section de fonctionnement

1/ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement (13,86 M€), hors report de l'excédent N-1, sont relativement stables (+1.12%) par rapport au Compte Administratif 2020. Cette évolution est dû entre autres à l'augmentation de la Dotation Solidarité Communautaire versée par la CPS par rapport à 2020 (+153 K€).

Elles comprennent notamment :

a) Les impôts et taxes : 11 579 511,64 € (83,02%)

Le produit issu de la fiscalité locale est de 5,9 M€, soit une baisse de - 1,93 % par rapport à 2020 et - 4,79% par rapport à 2019.

L'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire, évolue de + 3,21% pour atteindre 4 923 K€. Cela est dû à la dynamique économique et du reversement de la fiscalité d'1/3 par la CPS et cela avant l'impact de la crise COVID.

Le produit issu des droits de mutation perçus s'élève à 529 281€ (contre 490 264€ en 2020 et 839 387€ en 2019). La taxe sur l'électricité est à 183 335 € (contre 174 484€ en 2020).

b) Les dotations et participations 1 129 248,23 €

Ce poste comprend la dotation globale de fonctionnement, dont le montant baisse de 60,53% il passe de 182 K€ en 2020 à 72 K€ en 2021 soit - 110 478 €.

Les compensations de l'état, dont l'abattement sur les locaux industriels depuis 2021, s'élèvent à 748 955 €.

Les autres participations de l'Etat, du Conseil Général et de la CAF ont baissé de 252 126 € (la commune n'est pas soumise pour 2021 à Dotation solidarité rural).

c) Le produit des services communaux 727 042,28 €

Les produits des services correspondent principalement aux recettes perçues pour le secteur du périscolaire, de l'enseignement, bibliothèque, culture... Ces dernières sont en hausse de 169 128€ entre 2020 et 2021 mais en baisse de 265 336€ par rapport à 2019.

d) Autres produits de gestion courante, atténuations de charges et produits exceptionnels 918 125,27 €

- Les recettes issues du revenu des immeubles appartenant à la Ville s'élèvent à 76 759 €.
- Les atténuations de charges (remboursements Assurance, IJSS...) sont de 43 804,59 €.
- Les produits exceptionnels représentent en 2021 un montant de 290 743,86 €.

2/ Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors provisions) ont baissé de - 0,91% par rapport au Compte Administratif 2020, et de - 8,4% par rapport à 2019.

Elles comprennent les charges à caractère général (4 169 K€ soit une hausse de 541 K€), les principaux postes de dépenses sont (hors charges du personnel) :

- La petite enfance : 722 114 € (dont 636 912€ pour les réservations de berceaux),
- Le Scolaire, centres de loisirs et restauration et la jeunesse : 482 605 €,
- Les affaires générales : 575 809€,
- Les Associations, la Culture, le Social et les Animations : 514 496 €,
- Les services aux personnes âgées : 56 471 €,
- L'entretien des bâtiments, la voirie et des espaces verts : 921 308 €,
- Les fluides et l'éclairage public : 703 095 €,
- La sécurité : 193 009 €,

En 2021 la masse salariale baisse de - 2,96% par rapport à 2020 et de - 4,82% par rapport à 2019.

Le montant des subventions accordées aux associations est de 263 377 €,

Les subventions au CCAS et à la Caisse des Écoles sont de 121 792 €.

S'agissant des intérêts de la dette, le montant payé est de 341 891,21 €, représentant une baisse de -6,42 % par rapport à 2020.

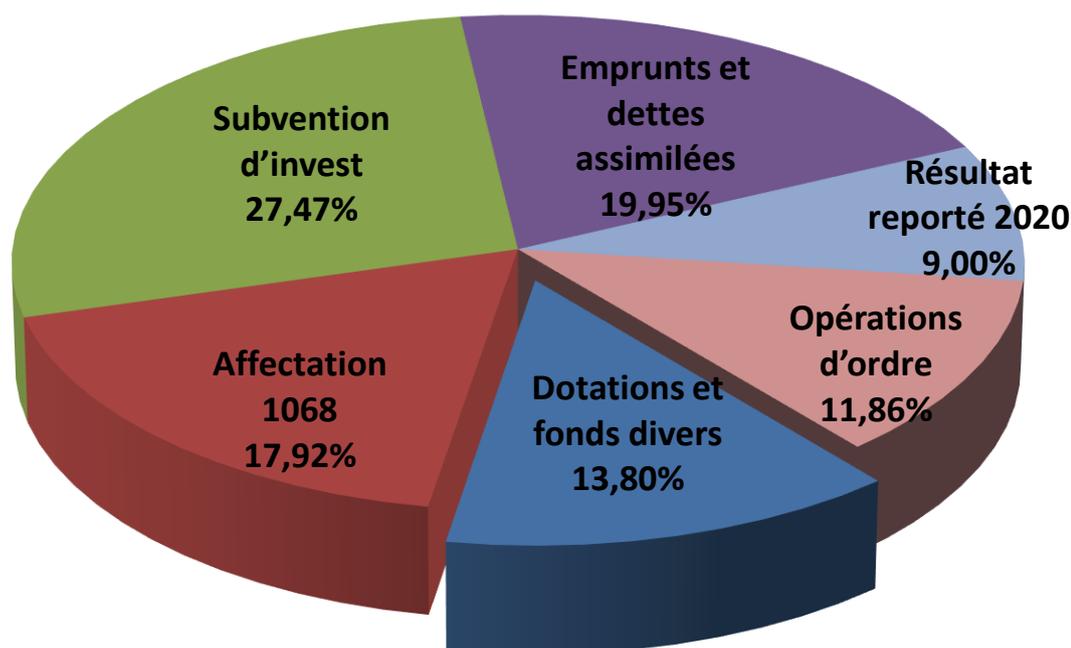
Le chapitre 014 concerne la contribution de la Ville de Wissous au Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF) pour un montant de 296 193 € versus 385 052 en 2020. Soit une baisse de - 23%.

Section d'investissement

1/ Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 6,69 M€ (dont résultat N-1 de 1,8 M€).

Recettes d'investissement par chapitre



Les recettes réelles d'investissement comprennent les taxes d'urbanisme, le FCTVA, les subventions d'investissement, l'emprunt et l'excédent de 2020 :

- Le montant perçu au titre du FCTVA est de 800 438,44 €,
- Le produit de la taxe d'aménagement s'élève à 123 706,34€,
- Les subventions d'investissement et participations s'élèvent à 1 839 346,25€ (942 391 € en 2020),
- La souscription d'un emprunt pour 1 336 000€,
- L'affectation du résultat 2020 pour 1 200 000 €.
- Le report du résultat d'investissement 2020 pour 602 923,31€

À cela s'ajoute les opérations d'ordres d'un montant de 794 142,19 € (Amortissements et cession).

2/ Les dépenses d'investissement

Le total des dépenses réelles d'investissement s'élève à 5,8 M€, avec :

- 4 868 K€ de dépenses d'équipement,
- 864 K€ au titre du remboursement du capital de la dette et dépôts de garantis,

Les dépenses d'équipement sont notamment :

Pour la partie éducation, enfance, crèche : 3 259 522 €

- 2 936 785 € pour les travaux d'extension et de restauration de l'Ecole La Fontaine (AP/CP),
- 162 104 € pour les travaux dans les classes dont les fenêtres, création de WC et aménagements de classe, câblage informatique,
- 57 164 € pour le nouveau mobilier dont le mobilier de la nouvelle restauration La Fontaine
- 26 490 € pour les chalets à l'école La Fontaine et aux ACM,
- 15 282 € pour l'aménagement des airs de jeux école Victor Baloche et ACM Château Gaillard,
- 8 081 € pour le mobilier dans les écoles,

Pour la partie Aménagement et cadre de vie : 1 240 717 €

- 301 212 € pour la démolition du 21 rue Paul Doumer,
- 225 848 € pour la phase 2 de la Vidéoprotection
- 272 066 € pour les travaux d'enfouissement,
- 206 961 € pour les travaux PMR dans différents bâtiments communaux,
- 92 782 € pour la fin de la route de Montjean et après le pont sncf,,
- 34 769 € pour la signalisation
- 22 296 € pour des aménagements de lutte contre les dépôts sauvages chemin d'Antony à Savigny,
- 9 256 € pour la sécurisation du campanile de la Mairie,

Pour la partie Administration générale : 130 873 €

- 54 287 € pour le PLU, DUP,
- 46 522 € pour l'acquisition d'ordinateurs portable + licences pour le télétravail + bornes wifi
- 7 404 € pour de nouveau micros pour les conseils municipaux (mesure COVID),
- 2 936 € pour la numérisation des actes Etat Civil,

Pour la partie Fêtes et animations, Social, Aînés, et logements : 141 023 €

- 137 753 € pour l'Aménagement et équipement pour Wissous Plage et achat de matériels de restauration,
- 3 270 € pour le remplacement d'une chaudière dans les logements communaux,

Pour la partie Jeunesse et Sport : 57 320 €

- 16 286 € pour l'aménagement de la salle A. Richard pour l'accueil du Tir à l'Arc,
- 10 335 € pour l'équipement audio/vidéo de la Web Radio,
- 8 880 € pour une nouvelle centrale évacuation et BAES à la Salle A. Richard,
- 6 430 € pour 5 projecteurs LEDS stade de foot de l'Europe
- 6 852 € pour le panneau score au Centre Omnisport du Cucheron
- 5 690 € pour des cloisonnements coupe-feu au Centre Omnisport du Cucheron

Pour la partie Culture : 38 873 €

- 10 315 € pour l'acquisition d'une nouvelle banque d'accueil et boîtes à livres pour la bibliothèque,

Etat de la dette

1/ Encours de la dette

Au 31 décembre 2021, l'encours de la dette s'élève à 11 693 303 €.

Les intérêts de la dette payés pour 2021 s'élèvent à 341 891,21 € les intérêts courus non échus (ICNE) constatés sont de – 9 685,30 €. Le montant du capital remboursé est de 864 256,78 €.

Au niveau de la classification du risque de la dette, 79.86% de la dette est en A1, c'est-à-dire peu risqué. Les 20.13% restant sont notés B1, répertoriant les emprunts à barrière simple. Donc d'une manière globale, la Commune n'a pas d'emprunt dit à risque.

2/ Capacité de désendettement

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Epargne brute	1 348 612,00	1 487 687,66	1 698 932,08	1 770 835,03	1 865 403,80
Endettement au 31/12/N	12 004 830,00	10 694 344,00	9 966 936,97	11 221 560,00	11 693 303,00
Capacité désendettement (en Année)	8,9	7,2	5,9	6,3	6.3

Lorsque la capacité de désendettement d'une collectivité qui est :

- Supérieure ou égale à 15 ans, la collectivité est en situation critique,
- Aux alentours de 11 à 12 ans, c'est le seuil que l'on considère généralement comme acceptable pour une collectivité,
- **Inférieur à 7 ans ce seuil est excellent.**